

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Vandenesse

De : clarisse.h

Date : 21/12/2023 16:58

Pour : enquete-publique-vandenesse@nievre.gouv.fr

Madame la commissaire-Enquêteur,

La lecture du dossier d'enquête publique concernant le projet de l'entreprise Givry Agriénergies sur le territoire de Vandenesse m'amène à donner un avis défavorable à ce projet

Au sujet de l'équipement de la Nièvre en panneaux photovoltaïques : plus de 60 projets d'agrivoltaïsme fleurissent en ce moment. Combien d'hectares impactés ? Combien de projets paysans ? Il s'agit d'un véritable choix de civilisation. En effet, la Nièvre, si tous ces projets voient le jour, changera de paysage, sera encore plus sensible au dérèglement climatique (arguments développés infra) et perdra de son attractivité.

1 Il faut un véritable débat public pour que les citoyens décident globalement de leur avenir. Quelles énergies pour quel type de consommation ? Sur quels points pourrions-nous être plus sobres ?

2 A minima, les panneaux photovoltaïques doivent être mis sur les hangars agricoles et non dans les champs

Sur les terres les panneaux photovoltaïques sont dans une analyse globale contre-productif
En effet, on assiste à une véritable artificialisation des terres. Les postes de transformation, le poste de livraison, le

local technique, la clôture constituent une barrière pour la faune et la flore. Elles perturbent l'écoulement des eaux. Ici c'est une zone humide qui est impactée fortement. On connaît le rôle des zones humides qui retiennent l'eau l'hiver (comme en ce moment) et la relâchent l'été par temps de sécheresse. Il paraît aberrant au nom de la lutte pour les énergies renouvelables et le dérèglement climatique de condamner ce qui permet justement de lutter contre le dérèglement climatique;

La clôture empêche la libre circulation de la faune : c'est à l'heure de la lutte pour la reconquête de la biodiversité, contre productif.

Les panneaux réfléchissent la lumière : à ce titre ils sont attirants pour les insectes qui se posant sur une surface brûlante meurent.... Les oiseaux aquatiques peuvent eux aussi être trompés et tenter de se poser.... Ils se brûleront les pattes.

3 les remarques de la préfecture (lire un extrait ci-dessous) sont judicieuses : le manque d'informations fait ressortir la désinvolture de la société. Ce n'est pas pourtant le premier projet qui est soumis à enquête publique... Cela augure mal de la réalisation du projet. L'entreprise respectera t-elle ses engagements ?

C'est pourquoi je donne un avis défavorable à ce projet et demande l'instauration d'un véritable débat public sur l'instauration de débat public sur les sources d'énergie pour la Nièvre....

Bien cordialement

Clarisse H
citoyenne 58110

-
- **CERFA 13409*10**
 - cadre 2 : préciser dans l'adresse le nom de la voie ;
 - cadre 2 bis : cocher le paragraphe permettant de recevoir à l'adresse des réponses de l'administration ;
 - cadre 5.2 : ajouter la puissance crête du projet, la surface agricole utile, la surface totale du parc et la surface clôturée, le nombre de tables, le nombre de panneaux, les dimensions et RAL du poste de livraison, des postes techniques, le nombre, le RAL, les matériaux et les dimensions des poteaux, le RAL et les matériaux de la clôture, les dimensions et le RAL de la clôture.